

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/ENTREPRISE

Nom du produit : formulation RBnano-HYBE solvant majoritaire 2-propanol

Code Produit :

Marque : RBnano-HYPE

Société : RBnano S.a.r.l

c/o IPCMS 23 rue du Loess 67034 Strasbourg Cedex 2 France

Téléphone: +33 388 107 190

Fax : +33 388 107 247

Numéro d'Appel d'Urgence : I.N.R.S.: +33 (0)1 45 42 59 59

Adresse e-mail : www.rbnano.fr

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classement de la substance ou du mélange

Selon le règlement (EC) 1272/2008

Liquides inflammables (Catégorie 2)

Irritation oculaire (Catégorie 2)

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique (Catégorie 3)

Selon la Directive 67/548/CEE, comme modifiée.

Facilement inflammable. Irritant pour les yeux. L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges. Nocif en cas d'ingestion. Provoque des brûlures. Peut provoquer le cancer. Peut provoquer des altérations génétiques héréditaires.

Contenu d'étiquette

Pictogramme

Mention d'avertissement Danger
rapport(s) de risque

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Mesure(s) de prévention

P210 Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. - Ne pas fumer.

P261 Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Autres dangers

Aucun(e)

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Synonymes :

Formule : formulation à base de silane dans du propanol

Poids moléculaire : non renseigné

No.-CAS	No.-CE	No.-Index	Classification	Concentration
-	-	-	Flam. Liq. 2; Eye Irrit. 2; STOT SE 3; H225, H319, H336 F, Xi, R11 - R36 - R67	

4. PREMIERS SECOURS

Conseils généraux

Consulter un médecin. Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.

En cas d'inhalation

En cas d'inhalation, transporter la personne hors de la zone contaminée. si pas de souffle donner la respiration artificielle. Consulter un médecin.

En cas de contact avec la peau

Oter immédiatement les vêtements et les chaussures contaminés. Laver au savon avec une grande quantité d'eau. Consulter un médecin.

En cas de contact avec les yeux

Bien rincer avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes et consulter un médecin.

En cas d'ingestion

Ne PAS faire vomir. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Se rincer la bouche à l'eau. Consulter un médecin

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyen d'extinction approprié

En cas de début d'incendie, utiliser de la mousse résistant à l'alcool ou du co2. Pour des incendies plus importants, appliquer de l'eau le plus rapidement possible. Utiliser de grandes quantités d'eau sous forme de brume ou de pulvérisation ; jets bâtons inefficaces. Noyer les containers concernés avec de grandes quantités d'eau.

Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu

Porter un appareil de protection respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie, si nécessaire.

Autres informations

Durant un incendie, le produit peut se décomposer et former des mélanges inflammables et/ou explosifs au contact de l'air.

Les récipients fermés peuvent être refroidis par eau pulvérisée.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE REJET ACCIDENTEL

Précautions individuelles

Utiliser un équipement de protection individuelle. Éviter de respirer les vapeurs, les brouillards de pulvérisation ou les gaz. Assurer une ventilation adéquate. Enlever toute source d'ignition. Évacuer le personnel vers des endroits sûrs. Attention aux vapeurs qui s'accumulent en formant des concentrations explosives. Les vapeurs peuvent s'accumuler dans les zones basses.

Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger. Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts.

Méthodes de nettoyage

Contenir et collecter le matériel répandu à l'aide d'un matériau absorbant non combustible, (p.e. sable, terre, kieselgur, vermiculite) et le mettre dans un conteneur pour l'élimination conformément aux réglementations locales / nationales (voir chapitre 13).

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation

Éviter le contact avec la peau et les yeux. Éviter l'exposition - se procurer des instructions spéciales avant l'utilisation. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Mesures préventives habituelles pour la protection contre l'incendie. Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. Prendre des mesures pour éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

Stockage

Entreposer dans un endroit frais. Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré. Refermer soigneusement tout récipient entamé et le stocker verticalement afin d'éviter tout écoulement. Manipuler et stocker sous gaz inerte. Sensible à l'humidité.

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Composants	No. CAS	Valeur	Paramètres de contrôle	Mise à jour	Base
2-Propanol	67-63-0	VLCT (VLE)	400 ppm 980 mg/m ³	2005-02-01	Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en France (INRS)
Remarques	Valeurs limites indicatives				

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire

Quand l'évaluation des risques montre que le port d'appareils respiratoires est approprié, utiliser un masque facial total avec cartouche polyvalente (US) ou de type ABEK (EN 14387). Si le masque est le seul moyen de protection utiliser un appareil respiratoire autonome à écran facial total. Utiliser du matériel testé et approuvé par des normes telles que NIOSH (US) ou CEN (EU).

Protection des mains

Les gants de protection sélectionnés doivent satisfaire aux spécifications de la Directive EU 89/686/CEE et au standard EN 374 qui en dérive. Manipuler avec des gants.

Protection des yeux

Protection faciale et lunettes de sécurité

Protection de la peau et du corps

Choisir la protection individuelle suivant la quantité et la concentration de la substance dangereuse au poste de travail.

Mesures d'hygiène

À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Se laver les mains avant les pauses, à la fin de la journée de travail et immédiatement après manipulation du produit.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect,

Forme liquide clair,
Couleur incolore (sauf formulations colorées)
Odeur d'alcool

Données de sécurité

pH	donnée non disponible
Point de fusion	donnée non disponible
Point d'ébullition	82 - 310 °C
Point d'éclair	12 °C - coupelle fermée
Température d'inflammabilité :	donnée non disponible
Limite d'explosivité, inférieure	2%(V)
Limite d'explosivité, supérieure	4,5 %(V)
Pression de vapeur	43,2 hPa à 20,0 °C 58,7 hPa à 25,0 °C < 13 hPa à 100 °C 133 hPa à 155 °C
Densité	0,949 g/cm ³
Hydrosolubilité	complètement soluble
Coefficient de partage noctanol/eau	
log Pow:	0,05
Taux d'évaporation	3,0
Densité de vapeur relative	7,64 - (Air = 1.0)

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ**Stabilité au stockage**

Peut se décomposer au contact de l'humidité ou de l'eau. Stable dans les conditions recommandées de stockage.

Conditions à éviter

Éviter l'humidité, la chaleur, les flammes et les étincelles.

Matières à éviter

Oxydants, Acides, Amines, Bases, Anhydrides d'acide, Aluminium, composés halogénés.

Produits de décomposition dangereux

Des produits de décomposition dangereux se forment en cas de feu. - Oxydes de carbone, oxydes d'azote (NOx), oxydes de silicium

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**Toxicité aiguë**

DL50 Oral(e) - rat - 1.780 mg/kg

Remarques: Effet comportemental: Temps de sommeil modifié (y compris la modification du réflexe général de posture)

Effet comportemental: Somnolence (activité générale diminuée)

CL50 Inhalation - rat - 8 h - 16000 ppm

DL50 Dermale - lapin - 6.716 mg/kg

Irritation et corrosion

Peau - lapin - Irritation sévère de la peau - 24 h

Yeux - lapin - Irritation sévère des yeux - 24 h

Sensibilisation

donnée non disponible

Mutagénicité sur les cellules germinales

donnée non disponible

Toxicité pour la reproduction

donnée non disponible

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Risque présumé d'effets graves pour les organes.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

donnée non disponible

Danger par aspiration

donnée non disponible

Exposition chronique

Carcinogénicité - souris - Peau

Carcinogénèse : Agent Cancérogène selon les critères du RTECS Peau et Phanères:Autres:Tumeurs Cancérogène

IARC: Aucun composant de ce produit présent à des concentrations plus grandes que ou égales à 0,1% n'a été identifié comme cancérogène probable, possible ou reconnu pour l'homme selon les normes des organisations suivantes : IARC, ACGIH, NTP ou EPA.

IARC: 3 - Group 3: N'est pas classé comme cancérogène pour l'Homme

Signes et Symptômes d'une Exposition

Le produit est extrêmement destructeur des tissus des muqueuses, des voies respiratoires supérieures, des yeux et de la peau., spasme, inflammation et oedème des bronches, congestion pulmonaire, œdème pulmonaire, sensation de brûlure, Toux, asthmatiforme, laryngite, Insuffisance respiratoire, Migraine, Nausée, Vomissements. Dépression du système nerveux central. Une exposition répétée ou prolongée peut causer : Somnolence, la surexposition peut causer des effets légers ou irréversibles au foie.

Effets potentiels sur la santé

Inhalation Peut être nocif par inhalation. Le produit est extrêmement destructeur pour le tissu des muqueuses et des voies respiratoires supérieures. Peut irriter le système respiratoire. L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

Peau Peut être nocif en cas d'absorption par la peau. Provoque des brûlures de la peau.

Yeux Provoque des brûlures des yeux.

Ingestion Nocif en cas d'ingestion. Provoque des brûlures.

Organes cibles Des lésions du foie, des reins, des yeux, des nerfs et du cœur peuvent se produire.

Information supplémentaire

RTECS: TX2100000

RTECS: VV4000000

RTECS: NT8050000

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES**Toxicité****Toxicité pour le poisson**

CL50 - Pimephales promelas (Vairon à grosse tête) - 9.640,00 mg/l - 96 h

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques.

CE50 - Daphnia magna - 5.102,00 mg/l - 24 h

Immobilisation CE50 - Daphnia magna - 6.851 mg/l - 24 h

Toxicité pour les algues

CE50 - Desmodesmus subspicatus (algues vertes) - > 2.000,00 mg/l - 72 h

CE50 - Pas d'information disponible. - > 1.000,00 mg/l - 24 h

Informations pour l'élimination (persistance et dégradabilité)

donnée non disponible

Effets écotoxicologiques

donnée non disponible

Information supplémentaire sur l'écologie

donnée non disponible

Potentiel de bioaccumulation

donnée non disponible

Mobilité dans le sol

donnée non disponible

Évaluation PBT et vPvB

donnée non disponible

Autres effets nocifs

donnée non disponible

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**Produit**

Se conformer aux réglementations fédérales de l'état et locales sur l'environnement. Se mettre en rapport avec une entreprise spécialisée dans l'élimination de déchets pour procéder à l'élimination de ce produit.

Dissoudre ou mélanger le produit avec un solvant combustible et brûler dans un incinérateur chimique équipé d'un système de postcombustion et d'épuration. Mais faire très attention en allumant puisque ce produit est hautement inflammable.

Emballages contaminés

Éliminer comme produit non utilisé.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**ADR/RID**

Numéro ONU: 2735 Classe: 8 Groupe d'emballage: II

Numéro ONU: 1219 Classe: 3 Groupe d'emballage: II

Nom d'expédition: formulation contenant un amino-silane en solution dans du 2-propanol

IMDG

UN-Number: 2735 Class: 8 Packing group: II EMS-No: F-A, S-B

UN-Number: 1219 Class: 3 Packing group: II EMS-No: F-E, S-D

Proper shipping name: AMINES, LIQUID, CORROSIVE, N.O.S.)

Proper shipping name: ISOPROPANOL as solvant

Marine pollutant: No

IATA

UN-Number: 2735 Class: 8 Packing group: II
UN-Number: 1219 Class: 3 Packing group: II
Proper shipping name: Amines, liquid, corrosive n.o.s.
Proper shipping name: Isopropanol as solvant

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES**Étiquetage selon les Directives CE****Étiquetage CE**

Symboles de danger

C Corrosif
T Toxique
F Facilement inflammable
Xi Irritant

Phrase(s) R

R11 Facilement inflammable.
R22 Nocif en cas d'ingestion.
R34 Provoque des brûlures.
R36 Irritant pour les yeux.
R45 Peut provoquer le cancer.
R46 Peut provoquer des altérations génétiques héréditaires.
R67 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

Phrase(s) S

S 7 Conserver le récipient bien fermé.
S16 Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.
S23 Ne pas respirer les vapeurs.
S24/25 Éviter le contact avec la peau et les yeux.
S26 En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
S36/37/39 Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage.
S45 En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).
S53 Éviter l'exposition - se procurer des instructions spéciales avant l'utilisation.
Réservé aux utilisateurs professionnels.
Cette fiche de données de sécurité est conforme aux exigences du Règlement (CE) No. 1907/2006

16. AUTRES DONNÉES**Codes H et Phrases R mentionnées dans la Section 3**

Eye Irrit.	Irritation oculaire
Flam. Liq.	Liquides inflammables
H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
STOT SE	Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique
F	Facilement inflammable
Xi	Irritant
R11	Facilement inflammable.
R36	Irritant pour les yeux.
R67	L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

Autres informations

Copyright 2008 RBnano Copies en papier autorisées pour usage interne uniquement.

Les informations ci-dessus ont été préparées sur la base des renseignements disponibles les plus sûrs.

Elles ne prétendent pas être exhaustives et devront être considérées comme un guide. Le groupe RBnano, ne pourra être tenu responsable des dommages résultant de l'utilisation ou de tout contact avec le produit sus-mentionné. Voir verso de la facture ou du bulletin de livraison pour nos termes et conditions de vente.